

Concours général des lycées – Session 2016

Epreuve d'éducation musicale

Classes de premières et terminales

Référence : note de service n° 87-010 du 15 janvier 1987

(BOEN n° 6 du 12 février 1987)

Rapport du jury

Remarques générales

Le jury rappelle une fois encore l'importance de la préparation aux types d'épreuves propres à ce concours et déplore que bon nombre de candidats n'aient pas les acquis techniques, méthodologiques ni les connaissances pour produire une composition écrite de qualité. Les difficultés rencontrées dans la partie 1 d'identification des fragments, en général mal traitée cette année, attestent de carences culturelles incompatibles avec les exigences du concours.

Dans l'ensemble, on peut noter qu'il y a très peu de copies homogènes : trop de candidats semblent s'être attardés sur les questions d'analyse, au demeurant importantes, mais qui ne peuvent justifier de réduire la dissertation à quelques paragraphes, compromettant immédiatement leur possibilité de succès.

Soulignons l'importance de la gestion du temps par rapport aux différentes épreuves : le temps imparti à l'ensemble s'avère court (5h), eu égard en particulier à l'exigence de la dissertation « finale » - coefficient 5 et donc comptant pour la moitié des points : elle mérite d'y consacrer une bonne partie du temps disponible pour être correctement traitée.

Le jury apprécie les copies propres, aérées, lisibles, avec un bon niveau de langage et témoignant d'une solide aptitude à conduire un raisonnement logique et argumenté avec des références pertinentes et riches. Les questions sont à traiter sur les copies en papier ligné et non sur le papier musique, réservé aux extraits musicaux éventuels pour les réponses aux questions d'analyse.

Remarque sur la partie I : commentaire de 3 fragments de partition (sans écoute) - *chaque fragment est noté sur 20*

Les exigences de concision et d'une rédaction minimale, évaluées par le jury, ne sont pas toujours respectées.

La plupart des copies reflètent une lecture et une approche assez superficielles de la partition. Les candidats doivent gagner en rigueur et apporter à chaque élément de la partition une attention toute particulière : ils sont autant d'indices susceptibles d'enrichir l'analyse. Il convient quoi qu'il en soit de bien se limiter, dans le commentaire, aux éléments propres à définir le style et de ne pas se perdre dans des descriptions de la partition qui n'aboutissent à aucune conclusion.

Il est à déplorer que certaines copies ne proposent pas d'identification des partitions, même approximative, ou bien que de bonnes observations aboutissent à de mauvaises conclusions, ce qui témoigne d'une connaissance trop approximative de l'histoire de la musique.

Remarque sur la partie II : analyse musicale à partir d'un questionnaire sur un 4^{ème} fragment de partition (avec écoute) - *coefficient 2*

Cette partie reste la mieux traitée des trois, sans doute parce qu'elle se rapproche de ce qui est demandé dans les épreuves de musique de certaines séries du baccalauréat. Notons toutefois que la dernière question, s'appuyant le plus souvent sur une citation, demande au candidat non seulement de fonder sa réponse sur la partition proposée mais de l'étayer par des exemples tirés d'œuvres contemporaines.

Le traitement du sujet est souvent trop court ou trop schématique, mais aussi parfois trop littéraire ; on déplore un manque d'exemples précis pour étayer les propos et beaucoup trop de généralités dont l'intérêt reste des plus relatifs. Pour y remédier, il convient de s'appuyer fermement sur la partition fournie et de prendre en compte ses éléments les plus caractéristiques.

Remarques sur la partie III : histoire de la musique (dissertation) - *coefficient 5*

La dissertation est un exercice méthodique et argumentatif. Le candidat, qui est sensé en maîtriser sa technique à un niveau raisonnable, s'il est évalué sur le fond de son propos, l'est aussi sur sa forme.

Les quatre points d'évaluation principaux retenus par le jury ont porté sur :

- la capacité du candidat à dégager une problématique du sujet pertinente,
- la capacité à formuler un plan permettant d'aboutir à une conclusion claire,
- la pertinence générale du discours,
- la qualité de l'expression écrite.

Quelques écueils que les candidats doivent veiller à éviter :

- une mauvaise gestion du temps imparti : la dissertation ne peut se traiter en 1/2 heure quand elle représente 5 points de coefficient,
- s'engager dans un commentaire du sujet sans problématisation et sans annonce de plan,
- rédiger une liste de références - un catalogage - sans argumenter ni expliciter le choix de ces exemples,
- un discours chronologique et linéaire inapproprié : une dissertation n'est pas une leçon d'histoire de la musique et encore moins une question de cours. Le candidat doit montrer sa capacité à extraire de ses connaissances et de sa culture les éléments nécessaires à sa démonstration. D'où l'importance du plan qui doit être réfléchi et bien organisé,
- ignorer les phrases de transitions : elles permettent de bien organiser le discours et de ne pas en perdre la trame,
- les lieux communs ou points de vue stéréotypés tels que : « la musique religieuse est enfermée dans des carcans, elle est monotone et simple », ou encore : « la musique profane a toute liberté d'invention, elle est complexe et variée »,
- le sujet de dissertation découle du sujet d'analyse précédent. Trop de candidats l'oublient. Il ne faut donc pas hésiter à s'appuyer sur l'œuvre de référence pour organiser sa réflexion,
- la conclusion ne peut être bâclée : le candidat doit y faire preuve – une dernière fois ! - d'esprit de synthèse et d'ouverture.

Conclusion

Le concours requiert du candidat à la fois des capacités analytiques et d'un esprit de synthèse pour les fragments proposés ; il doit également disposer d'une brillante culture musicale et générale afin de présenter une dissertation de belle tenue.

Muni de cette polyvalence indispensable, le candidat mettra alors toutes les chances de son côté pour espérer se voir attribuer une récompense couronnant, dans le domaine de la musique, son parcours de formation générale.